Reconnaître une boisson énergisante

Une boisson est considérée comme énergisante lorsqu'elle possède une concentration de caféine d'au moins 150 milligrammes par litre (voir le calcul plus bas) et contient d'autres ingrédients tels que de la taurine, des vitamines ou des minéraux.

Le café, le thé et les produits de santé naturels [2] sont exclus de cette définition.

Calculer la concentration en caféine d'un produit

Pour calculer la concentration en caféine d'un produit il faut effectuer l'équation suivante :

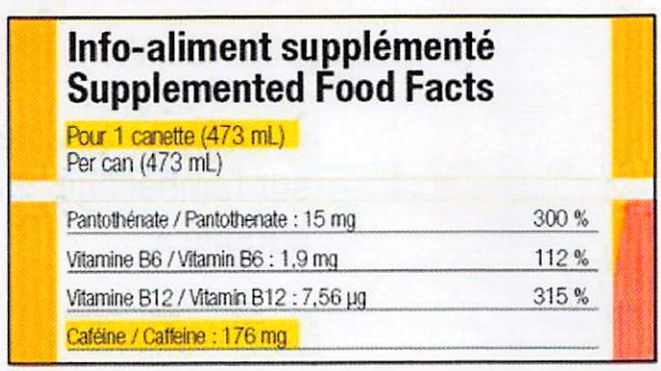
Quantité de caféine indiquée dans le tableau « Info - aliment supplémenté » (mg) divisé par le volume total de la canette (ml). Par la suite, on multiplie le résultat par 1 000 ml.

Exemple : 176 milligrammes divisés par 473 millilitres. Par la suite, on multiplie le résultat par 1 000 millilitres. On obtient un résultat de 372 milligrammes par litre.

$$\frac{\text{Quantité de caféine indiquée dans le tableau } \textit{Info-aliment supplémenté} \text{ (mg)}}{\text{Volume total de la canette (ml)}} \times 1\,000 \text{ ml}$$

Par exemple, avec les données de la canette suivante :

$$\frac{176 \text{ mg}}{473 \text{ ml}} \times 1\,000 \text{ ml} = 372 \text{ mg/L}$$



Info-aliment supplémenté
Supplemented Food Facts

Pour 1 canette (473 mL)
Per can (473 mL)

Pantothénate / Pantothenate : 15 mg	300 %
Vitamine B6 / Vitamin B6 : 1,9 mg	112 %
Vitamine B12 / Vitamin B12 : 7,56 µg	315 %
Caféine / Caffeine : 176 mg	

Identifier rapidement une boisson énergisante

Sur l'emballage, trois éléments peuvent faciliter l'identification d'une boisson énergisante :

1. Un identifiant « supplémenté » accompagné d'un point d'exclamation



Supplémenté / Supplemented
Santé Canada / Health Canada

2. La mention « teneur élevée en caféine »

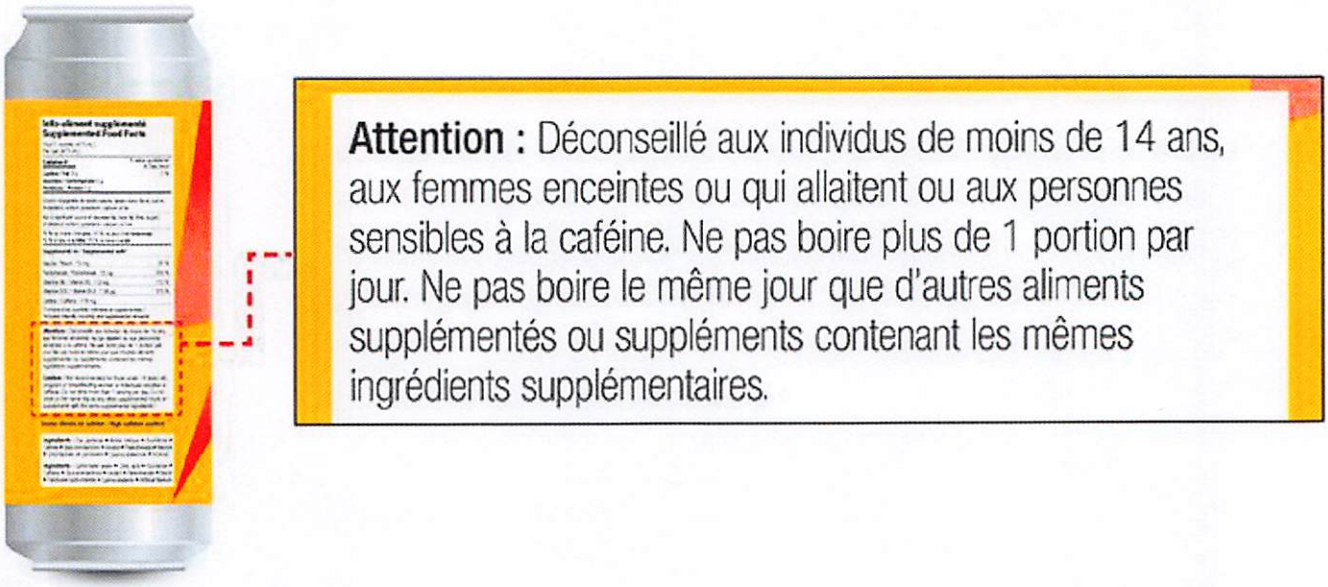


Teneur élevée en caféine / High caffeine content

Attention : des mentions similaires peuvent se trouver sur l'emballage, mais il faut repérer « teneur élevée en caféine ».

3. Les mises en garde suivantes :

- « Déconseillé aux individus de moins de 14 ans, aux femmes enceintes ou qui allaitent ou aux personnes sensibles à la caféine. »
- « Ne pas boire plus de X portion(s) par jour. »



Ces éléments peuvent se trouver à différents endroits sur l'emballage d'un produit